



Redaction acte suite liquidation indivision

Par **cmafya**, le **12/04/2016** à **16:18**

Bonjour

Je possède un terrain en indivision avec mon frère et mes 2 sœurs .

Nous souhaitons liquider cette indivision. Pour ce faire, nous allons faire border le terrain en 4 lots d'une surface identique.

En ce qui me concerne, je souhaite vendre mon lot à une de mes sœurs.

Question :

Faut-il faire 4 actes pour $\frac{1}{4}$ du terrain et ensuite faire un acte de vente de mon terrain à ma sœur ou est-il possible de transformer directement l'acte d'indivis en 3 actes : 2 actes de $\frac{1}{4}$ du terrain initial et 1 acte de la moitié du terrain initial comprenant le lot que je vends.

remerciements[/s]/[s]